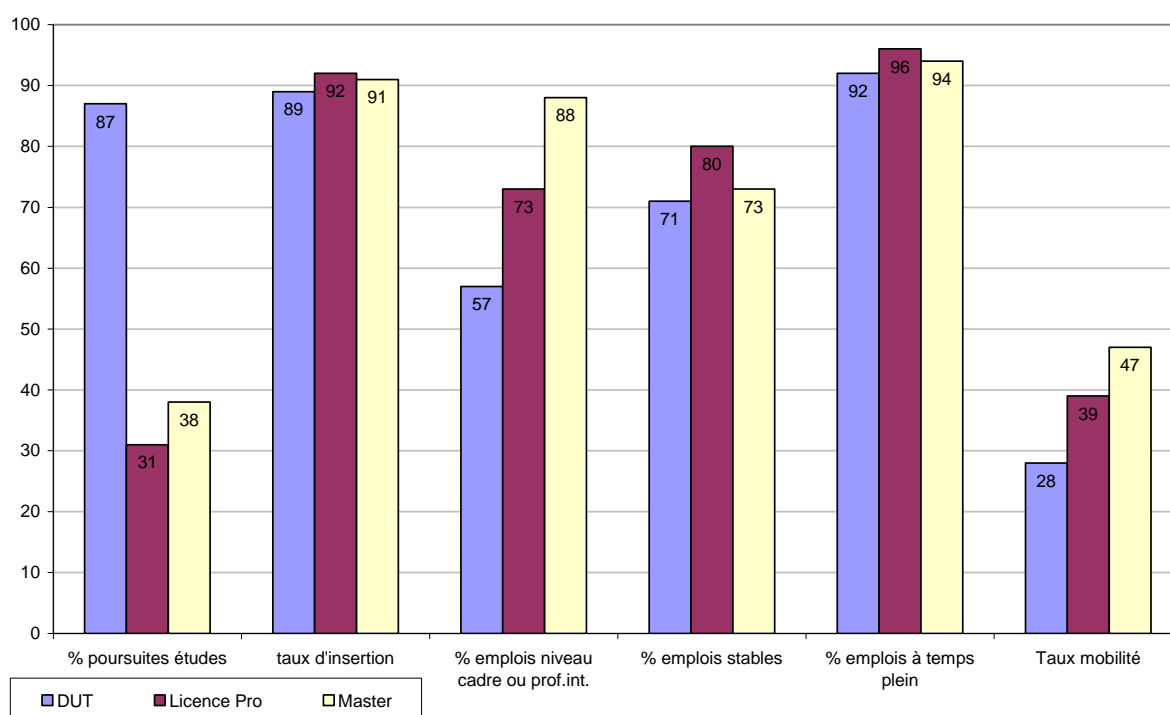


L'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)

Comme pour leurs prédécesseurs en décembre 2009 et 2010, 91% des diplômés de Master et 92% des diplômés de licence professionnelle sont en emploi en décembre 2011, 30 mois après leur entrée dans la vie active après l'obtention de leur diplôme en 2009 ; le pourcentage est de 89% pour les diplômés de DUT, en léger recul par rapport à l'année précédente. La part des entreprises privées dans les emplois occupés diminue légèrement au profit de la fonction publique, d'Etat, territoriale ou hospitalière.

Dans un contexte économique très similaire à celui de l'année précédente – 9,3% de taux de chômage en France métropolitaine au dernier trimestre 2011 – la situation vis-à-vis de l'emploi, 30 mois après leur entrée sur le marché du travail, des jeunes sortis en 2009 de l'université après l'obtention d'un Master, d'une licence professionnelle (LP) ou d'un DUT diffère peu de celle qu'avait connue la promotion précédente un an auparavant : comme pour cette dernière 91% des diplômés de Master et 92% des diplômés de LP sont en emploi ; pour les diplômés de DUT, qui sont de plus en plus nombreux à poursuivre des études après l'obtention de leur diplôme, le pourcentage se tasse légèrement puisqu'il n'est que de 89% contre 91% l'année précédente.

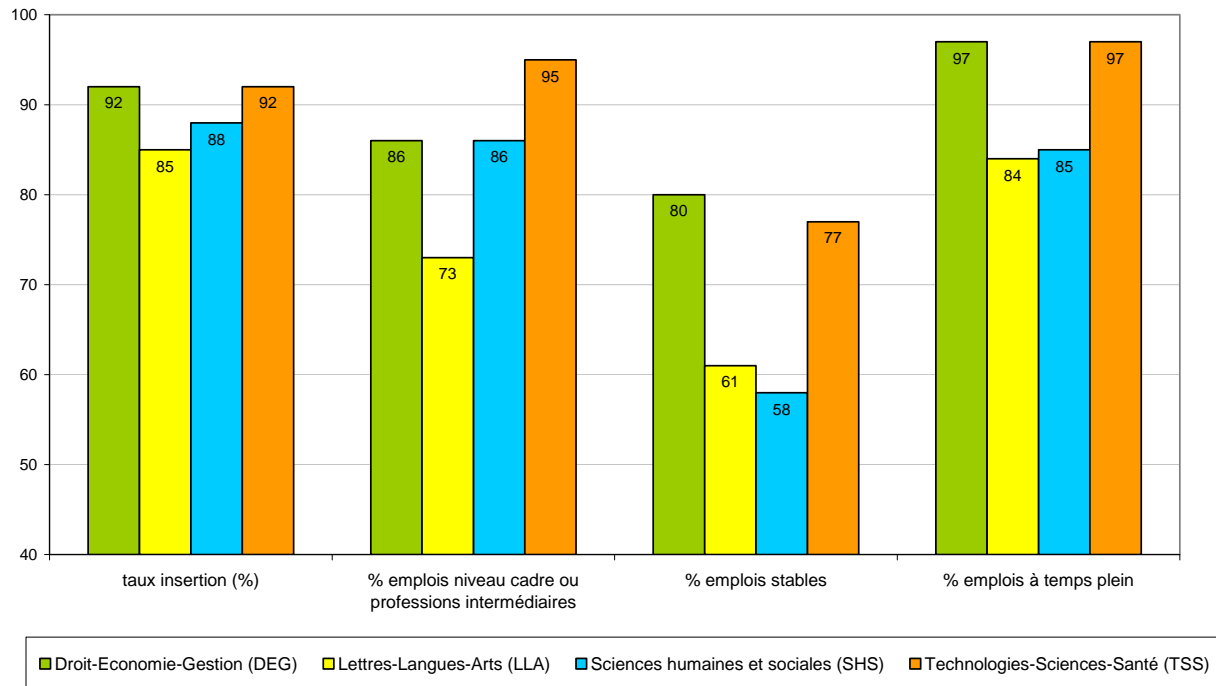
01 - Poursuite d'études et insertion pour les 3 types de diplôme



En dehors du niveau de l'emploi, qui augmente avec le nombre d'années d'études, les conditions d'embauche sont plus favorables en LP qu'en master et en DUT : 80% de ceux qui sont en emploi ont un emploi stable contre 73% et 71% en master et en DUT ; 96% ont un emploi à temps plein contre 94% et 92% en master et en DUT (graphique 01). Ces différences sont remarquablement stables puisqu'elles étaient pratiquement identiques pour les diplômés 2007 et 2008.

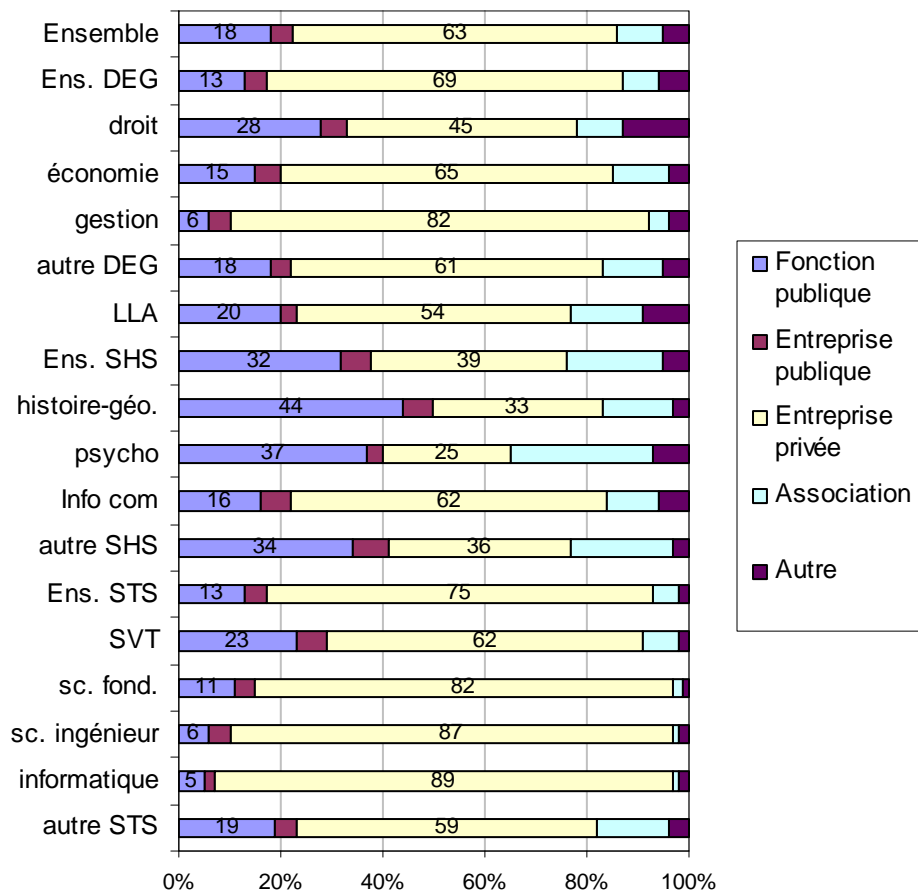
Les diplômés de Droit-Economie-Gestion (DEG) et Technologies-Sciences-Santé (TSS) bénéficient de conditions d'embauche nettement plus favorables que ceux de Sciences humaines et sociales (SHS) et de Lettres-Langues-Arts (LLA). Ainsi 92% des diplômés de Master de DEG et de TSS (qui représentent 71% de l'ensemble) sont en emploi 30 mois après leur entrée dans la vie active contre 88% et 85% seulement en SHS et en LLA (graphique 02). L'avantage des premiers est plus net encore en termes de qualité des emplois occupés : ceux-ci sont plus souvent de niveau cadre ou profession intermédiaire (20 points d'écart entre TSS et LLA), plus souvent stables (20 points d'écart entre DEG et SHS) et plus souvent à temps plein. Les diplômés de LP et de DUT connaissent des différences similaires sauf pour le niveau des emplois occupés par les diplômés de DEG, nettement plus faible.

02 - Insertion des diplômés de Master selon le domaine de formation



Comme les années précédentes, près des deux-tiers des diplômés de master en emploi travaillent dans une entreprise privée. Cette proportion diminue toutefois très légèrement, à 63% cette année contre 66% l'an dernier, au profit de la fonction publique dont la part progresse de 15% à 18% (graphique 03). Cette évolution ne touche pas les titulaires d'un Master du domaine TSS dont les trois-quarts travaillent toujours dans une entreprise privée. Elle concerne plus particulièrement certaines disciplines tertiaires comme le droit, l'économie, l'information-communication. En histoire-géographie ce sont les emplois dans les associations qui diminuent, de 19% à 14%, au profit de la fonction publique dont la part passe de 37% à 44%.

03 - Répartition des emplois occupés par les diplômés de Master par type d'employeur selon la discipline (en %)



Les diplômés de DEG se dirigent principalement vers les activités financières ou d'assurance (20%), et à un degré moindre vers le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration (14%). L'enseignement (20%) et les arts, spectacles et activités récréatives (16%) recrutent à eux-seuls plus du tiers des diplômés de LLA, tandis que près de la moitié des diplômés de TSS rejoignent le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques (25%), ou les industries (19%).

Les diplômés de Master sont plus mobiles que les diplômés de LP ou de DUT : dans 47% des cas, leur emploi se situe en dehors de la région de leur université, contre respectivement 39% et 28% pour les diplômés de LP et de DUT.

Méthodologie

Les données présentées sont issues de la troisième enquête menée par le MESR et les universités publiques françaises de métropole et des DOM (à l'exception de Paris Dauphine et de Paris II). Cette enquête a été menée en décembre 2011 auprès de 85 700 jeunes ayant obtenu en 2009 un diplôme de Master, de DUT ou de Licence professionnelle.

Le taux d'insertion est défini comme étant la part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage). Il est calculé sur les diplômés de nationalité française, issus de la formation initiale, entrés immédiatement et durablement sur le marché du travail après l'obtention de leur diplôme en 2009. Les diplômés vérifiant ces conditions représentent respectivement 39%, 55% et 12% de l'ensemble des diplômés de master, Licence professionnelle et DUT.

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.

Champ : France métropolitaine + DOM.